



# Manuel de L'Élu du CD33

(Mise à jour novembre 2021)

**Jean-François DUDON**  
**Marc DROUILLET**



# SOMMAIRE

- *Élections du CD33*
- *Instances du CD33*
- *Fonctions de l'Élu*
- *Les commissions du CD33*
- *Rôle de l'Élu sur les plateaux M14*
  - *Avant les rencontres*
  - *Pendant le match*
  - *A la fin du match*
  - *A la fin du plateau*
  - *Le soir ou le lendemain du plateau*



# Élections du CD33

- *Les Membres sont élus pour 4 ans lors de l'élection du CD33 (années olympiques) ou par cooptation du comité directeur.*
- *Tous les élus au CD33 doivent posséder une licence FFR active.*
- *Le Président du comité départemental est également membre de la Ligue Régionale.*



# Instances du CD33

- ***Le CD33 est constitué d'un comité directeur d'une quarantaine de membres, d'un bureau directeur et d'un bureau exécutif.***
- ***Le bureau directeur est constitué du bureau exécutif, des responsables de commissions et des responsables de secteurs géographiques.***
- ***Le bureau exécutif regroupe le Président, le secrétaire, le trésorier et quelques membres.***



# Fonctions de l'Élu

- **Chaque élu se doit de *participer aux réunions des instances dont il fait partie (Codir ou bureau) et doit être membre à minima d'une commission (Animation, Epreuves, formation, détection, ...).***
- **Il doit également *participer activement aux organisations gérées par le CD33 (plateaux, GROUPAMA, O.R.C., tournois...).***



# Les commissions du CD33

- *Animation-Logistique*
- *Équipes Départementales*
- *Épreuves*
- *Médiation*
- *Féminine*
- *Formation*
- *Règles-Arbitrage*
- *Labellisation*
- *Partenariat*
- *Développement*
- *Médicale*
- *Scolaire*
- *Cohésion Sociale*
- *Labellisation-Tournois clubs*
- *Nouvelles pratiques (à 5, à 7...)*
- *Obligations Fédérales*
- *Communication*



# Rôle de l'Élu sur les plateaux M14

- *L'Élu arrivera sur le plateau **45 minutes avant** le début prévu de la première rencontre.*
- *Il se présentera au responsable local du plateau et à l'Arbitre référent désigné.*
- *Il doit **être clairement identifiable** par une accréditation ou un brassard portant le sigle du CD33.*



# Avant les rencontres

- ***L'élu du CD33 responsable du plateau, réunira les éducateurs des équipes en présence, les jeunes arbitres de chaque équipe, le responsable du plateau et l'arbitre référent pour rappeler les directives du CD33 :***

***Respect de l'application des règles du jeu de la catégorie (Rugby Éducatif : ex Rugby Digest); comportement des éducateurs et des spectateurs.***



# Avant les rencontres

- *L'élu collectera pour chaque équipe la feuille de présences ainsi que le passeport pour le jeu à XV ou à X validé par le CD33 et vérifiera la conformité de l'équipe pour jouer :*
  - *à XV (1 éducateur validé, 2 jeunes « validés arbitres », 9 joueurs validés « protocoles joueurs de devant »).*
  - *à X (1 éducateur validé, 2 jeunes « validés arbitres », 6 joueurs validés « protocoles joueurs de devant »).*
- *Il rappellera à l'éducateur validé présent ayant signé la feuille de présence sa responsabilité en regard de la qualification des joueurs présents (licence et protocole notamment).*
- *Le jeu à XV ou à X doit être arbitré par un arbitre référent ou par un éducateur titulaire du « passeport éducateur », si ce n'est pas le cas, déroulement du match jeu à XV ou à X mais avec le Coup de Pied Franc qui remplace la mêlée pédagogique. Pas de mêlées simulées.*



# Pendant le match

- *Il assure le chronométrage du match. Il enregistre le score qu'il valide avec l'arbitre à la fin de la rencontre.*
- *Il fait respecter les distances de sécurité pour les personnes non habilitées (spectateurs et remplaçants).*
- *Seuls les entraîneurs inscrits sur la feuille de présence peuvent être sur le banc ou le long de la ligne de touche.*



# Pendant le match

- ***En cas d'incident***, il rappelle à l'ordre le (ou les) éducateur(s) de l'équipe fautive, y compris concernant le comportement des spectateurs.
- ***Dans le cas d'incident grave***, il pourra décider d'interrompre la rencontre jusqu'au retour du calme ou d'arrêter la rencontre définitivement s'il le juge nécessaire.



# A la fin du match

- *Il valide le score avec l'arbitre référent ou l'éducateur arbitre.*
- *Il fait un point avec l'arbitre référent ou l'éducateur arbitre sur le déroulement du match, le comportement des équipes et des éducateurs.*



# A la fin du plateau

- ***Avec l'arbitre référent ou les éducateurs arbitres :***
  - ***Il fait le point sur le comportement des équipes et des éducateurs pour la rédaction de la fiche Éthique.***
  - ***Il remplit la fiche d'évaluation des jeunes arbitres.***



# Le soir ou le lendemain du plateau M14

**\* L'élu transmet les documents, ci-dessous, au CD33 : [cd33rugby@wanadoo.fr](mailto:cd33rugby@wanadoo.fr)**

- 1- Son compte-rendu succinct du déroulement du plateau.**
- 2- Dans le cas d'incident grave, il fait un compte rendu détaillé.**
- 3- Les feuilles de présences et les feuilles résultats.**
- 4- La fiche Éthique.**
- 5- La fiche d'évaluation des jeunes arbitres.**

**Le secrétariat du CD33 dispatchera les documents vers les commissions concernées :**

**Doc 1- à la commission des épreuves.**

**Doc 2- au Président du CD33, à la Commission médiation pour suite à donner et à la commission des épreuves.**

**Doc 3- à la commission des épreuves et si concernée à la Nouvelle Aquitaine.**

**Doc 4- à la Commission médiation et si concernée à la Nouvelle Aquitaine.**

**Doc 5- à la Commission arbitrage.**